

La traduction pédagogique dans l'enseignement/apprentissage du FLE destinée aux étudiants de l'université Al albayt

Saad Haddad*

Department of Modern Language, Al Albayt University, Mafraq, Jordan

https://doi.org/10.35516/hum .v49i4.2090

Received: 3/4/2021 Revised: 29/4/2021 Accepted 9/5/2021 Published: 30/7/2022

* Corresponding author: haddadsaad65@gmail.com

© 2022 DSR Publishers/ The University of Jordan. All Rights Reserved.

This article is an open access article distributed under the terms and conditions of the Creative Commons Attribution (CC BY-NC) license https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/

Résumé

La traduction a joui d'une position importante au cours de l'histoire des méthodologies d'enseignement, allant d'une place privilégiée dans l'enseignement des langues anciennes et dans les méthodologies issues de cet enseignement (grammaire et traduction), à un bannissement pur et simple. Nous allons tout d'abord tenter de donner un aperçu sur les différentes positions par rapport au statut de la traduction dans le cadre de l'enseignement/apprentissage des langues étrangères. Puis nous allons présenter la définition de la traduction en mettant l'accent sur la différence entre la traduction pédagogique ou didactique et la traduction professionnelle. En fin nous allons présenter quelques exemples sur l'utilisation de la traduction pédagogique en classe de langue (en l'occurrence les étudiants du département de français à l'université Al albayt) et comment peut-on en tirer profit ?

Mots clés: Didactique; enseignement; apprentissage; traduction pédagogique; traduction professionnelle.

Educational Translation in Teaching / Learning French as a Foreign Language Intended for Students of Al albayt

Saad Haddad*

Department of Modern Language, Al Albayt University, Mafraq, Jordan

Abstract

Translation has enjoyed an important position throughout the history of teaching methodologies, ranging from a privileged place in the teaching of ancient languages and in the methodologies resulting from this teaching (grammar and translation) to an outright banishment. We will first try to give an overview on the different positions in relation to the status of translation in the context of teaching and learning foreign languages. Then we will present the definition of translation, emphasizing the difference between educational or didactic translation and professional translation. At the end we will present some examples on the use of educational translation in a language class (in this case the students of the French Department at Al albayt University) and how we can benefit from them?

Keywords: Didactic; teaching; learning; educational translation; professional translation.

1. Introduction

La question qui nous intéresse dans cette étude est la suivante : comment tirer profit de la traduction pédagogique ou didactique ? Dans cette optique, comment faire acquérir à nos étudiants les éléments nécessaires à l'apprentissage du FLE, de manière efficace, fructueuse et naturelle. En sachant que cet enseignement se déroule dans un pays (la Jordanie) où l'ouverture à la pratique communicative est encore bien restreinte et les pratiques pédagogiques trop livresques.

Le présent travail s'inscrit dans la didactique du français langue étrangère où nous essaierons de démontrer dans quelle mesure l'utilisation de la traduction de la langue première L1 à la langue étrangère L2, ou l'inverse, facilite l'apprentissage du FLE. Nous supposons qu'en utilisant la traduction, les apprenants font moins d'erreurs. En d'autres termes, la traduction peut améliorer la qualité de l'apprentissage du FLE.

Notre objectif revient donc à élargir la perspective de l'enseignement du FLE en contexte jordanien en tenant compte des paramètres situationnels et de la spécificité culturelle.

La didactique des langues étrangères n'est pas une discipline figée et encore moins une science exacte. Elle ne cesse de s'enrichir des méthodes nouvelles pour proposer un enseignement à la fois moderne, efficace et réaliste, mais également adapté aux apprenants, à leurs attentes, leurs besoins et leurs habitudes d'apprentissage. En cherchant comment enseigner et comment apprendre, « la problématique dominante en méthodologie du FLE tout en moins concerne la multiplication, la diversification, la variation, la différenciation, ou encore l'adaptation des modes d'enseignement/apprentissage. » (Puren, 1994).

En effet, l'enseignement des langues étrangères pose plusieurs problèmes difficiles à résoudre, comme celui de la définition des objectifs : pourquoi apprend-on telle ou telle langue ? celui de la motivation : comment persuader un élève d'apprendre une langue, surtout si celle-ci n'est pas parlée dans son pays ? comment, à partir de son attitude et de sa vision (positive ou négative), peut-on arriver à lui donner envie d'apprendre et à le motiver pour créer ses propres stratégies d'apprentissage, tout en lui donnant les éléments dont il a besoin et qui peuvent l'intéresser ?

Les approches ou méthodes du dernier siècle ont accordé une place différente à la traduction. Il est donc pertinent de passer en revue ces approches et méthodes et la place qu'elles accordent à la traduction pour bien se rendre compte de son apport et de son évolution dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères.

1. Bref historique de l'évolution des méthodes générales d'enseignement des langues étrangères

L'évolution des méthodes d'enseignement/apprentissage des langues étrangères nous permettra d'examiner les objectifs, les démarches, les avantages et les inconvénients de chaque méthode. Nous allons voir qu'il n'y a pas de rupture totale d'une méthode à une autre. C'est en définitive à l'enseignant de choisir quelle méthode répond le mieux aux objectifs d'apprentissage fixés.

Les méthodologies de l'enseignement des langues étrangères ne sont pas en marge des évolutions de l'appareil conceptuel de la communication, de la linguistique et de la psychologie de l'apprentissage. Chacune adopte selon ses sources d'inspiration un parcours particulier et préconise une manière d'enseigner.

Notre objectif est ici de décrire, d'un point de vue essentiellement méthodologique, l'évolution des méthodes qui se sont développées dans la didactique des langues afin de mieux situer la place de traduction et d'en dégager les spécificités.

Chaque méthode reflète et exprime néanmoins les courants de pensée de son époque. Le choix d'une pédagogie ou d'une autre n'est jamais neutre, il implique toujours une conception des êtres humains et de leurs rapports entre eux.

Selon Besse, l'étude d'une typologie des méthodes doit essentiellement être fondée sur la combinaison de quatre critères :

- Le premier est relatif à la démarche choisie pour aider les apprenants à saisir le sens des signes étrangers (avec ou sans traduction).
 - Le deuxième critère concerne la démarche utilisée pour enseigner la grammaire.
- Le troisième critère porte sur la manière dont la L2 est présentée aux apprenants, à travers des discours échangés réellement par les locuteurs natifs de L2, des morceaux choisis, des récits, des dialogues didactiques, etc.
- Le quatrième et dernier critère est lié à l'ordre et aux regroupements selon lesquels les éléments lexicaux et morphosyntaxiques de la L2 sont introduits dans la classe. C'est ce que l'on appelle la progression d'enseignement. (Besse, 1985).

La lecture de l'ouvrage de (Besse, 1985) et l'article de (Hanson et Young, 1986), nous ont permis d'avoir un aperçu historique des méthodes d'enseignement des langues. Nous rappelons ici quelques-uns des principaux jalons.

2.1. La méthode naturelle

C'est sans doute la plus ancienne et celle qui est encore la plus pratiquée en dehors des salles de classe. La méthode naturelle a été utilisée pendant des siècles par des esclaves, des domestiques, des nurses, des précepteurs, placés auprès des enfants de l'aristocratie européenne et qui n'avaient d'autre compétence que d'être des natifs de la L2. C'est elle qui justifie les séjours linguistiques dans les pays où la L2 est parlée.

La méthode naturelle se fonde sur le constat que deux êtres humains (enfants ou adultes) ne partageant pas la même langue peuvent, dans certaines situations d'échange (en particulier de face à face), communiquer de manière relativement efficace. Une grande partie de la communication non-verbale (gestes, mimiques, etc.) permet de comprendre et de réemployer ultérieurement à bon escient le verbal (de la L2) qui s'y insère. La L2 s'acquiert un peu comme on a acquis, enfant, sa L1 : à travers de multiples interactions avec ceux qui la parlent : pas de traduction, pas d'explications grammaticales, un " authentique bain linguistique" et pas de progression.

2.2. La méthode grammaire-traduction

Cette méthode est dite aussi souvent méthode traditionnelle et parfois méthode bilingue. Avant l'introduction des langues vivantes dans l'enseignement, les langues mortes (latin et grec), langues de culture, étaient seules enseignées. L'objectif visé par ce type d'enseignement se concentrait autour de l'écrit et de la compréhension à l'aide de la procédure grammaire-traduction. Il est normal que l'on ait calqué l'enseignement des langues vivantes sur le seul modèle existant. Les caractéristiques principales des méthodologies traditionnelles consistent alors en l'usage des règles grammaticales et de la traduction dans la langue maternelle des élèves pour arriver au sens en langue étrangère. La forme canonique des premières leçons est généralement la suivante : le maître présente une ou deux règles grammaticales concernant la L2, en l'illustrant de quelques exemples. Pour permettre aux élèves de saisir le sens des exemples, le maître les traduit, le plus souvent mot à mot, en L1. Ensuite on conforte et on vérifie l'apprentissage de ces règles et de ces équivalences interlinguales (un livre = a book) à travers les exercices de version (de L2 vers L1) et de thème (de L1 vers L2), exercices d'abord appliqués à des phrases isolées proches des exemples présentés, puis progressivement à des ensembles de phrases et à des " morceaux choisis", extraits le plus souvent de textes littéraires. La mémoire des élèves est d'une importance capitale car la pratique de classe se base sur l'apprentissage par cœur en étude ou à la maison avant la vérification en classe. Aucun objectif nouveau n'étant fixé à cet enseignement, on se contentait de reprendre celui que l'on s'était assigné pour l'enseignement des langues mortes :

- Accroître la culture générale, et il n'y avait de culture que littéraire.
- Développer les facultés de raisonnement et d'analyse, d'où les types d'exercices proposés.

La méthode demande à l'enseignant une très bonne connaissance théorique des deux langues concernées, car elle exige non seulement que le maître ait une bonne compétence de la L2, mais qu'il soit capable d'en expliquer, au moins partiellement, le fonctionnement interne et d'en traduire les énoncés en L1.

2.3. La méthode lecture-traduction

Cette méthode, différente de la précédente, refuse d'enseigner, dès le départ, des règles grammaticales portant sur la L2. Ce n'est que quand les apprenants se seront suffisamment familiarisés avec la L2 à travers lectures et traductions, qu'on commencera à leur donner des explications grammaticales concernant cette langue, lesquelles les aideront à l'écrire et à la parler, en s'appuyant sur l'expérience accumulée antérieurement. Les apprenants peuvent acquérir la L2 par la fréquentation assidue de textes étrangers (en général des "morceaux choisis" de prose ou des "documents authentiques" dont les références et le contenu ne les dérouteront pas trop). Ces textes sont présentés sous leur aspect original ou sous une forme adaptée et les apprenants les comprendront à l'aide d'une traduction fournie par le maître ou par le manuel.

2.4. La méthode directe

Cette méthode se présente comme une réaction contre les deux méthodes précédentes, et plus particulièrement contre la traduction magistrale que l'une et l'autre préconisent.

"Directe" implique que l'on souhaite éliminer "l'approche indirecte" qu'est la traduction. Cette nouvelle approche conseille un contact sans intermédiaire entre la langue étrangère et les réalités matérielles, les concepts (...) on veut placer les apprenants dans un bain linguistique, reproduire les conditions naturelles de l'apprentissage de leur propre langue. En d'autres termes, les apprenants doivent demeurer exposés chaque jour à cette langue pour mieux apprendre. La technique est simple en apparence. Il suffit de "faire comprendre en montrant". On s'appuie donc sur les gestes, les mimiques, les dessins, les images, l'environnement immédiat de la classe, et puis progressivement sur la L2 elle-même.

Comme la méthode précédente, une routine précède les règles grammaticales. Les adeptes de la méthode insistent sur le fait que, pour parler une langue, il faut la pratiquer. Les règles de grammaire sont apprises par induction et ne sont pas forcément explicitées. Si la méthode exclut la traduction en L1 pour l'enseignant, elle est loin de l'éliminer pour les enseignés, surtout quand on travaille, non sur des phrases, mais sur des mots isolés. Il est faux d'affirmer que l'on peut passer directement de la réalité montrée à la formulation en langue étrangère ; il y a toujours la traduction dans l'esprit de l'apprenant ; elle existe bel et bien pendant l'instant où il perçoit le sens de ce qu'on lui montre. De plus, on ne peut pas tout montrer directement. Car on risquerait de se cantonner à des exercices de nomination du type " qu'est-ce que c'est ? " ou de description : " qu'est-ce que je fais ? ", et d'enseigner une langue artificielle qui a peu de rapports avec la langue que l'on souhaite apprendre.

2.5. La méthode audio-orale (MAO) et la méthode structuro-globale audio-visuelle (SGAV)

La méthode audio-orale et la méthode SGAV donnent l'une et l'autre la priorité à la langue parlée, laquelle est présentée au moyen de dialogues élaborés en fonction d'une progression décidée à l'avance, et non à travers le dialogue enseignant-enseignés comme dans la méthode directe. Les dialogues des manuels SGAV sont élaborés à partir d'enquêtes statistiques sur la fréquence relative des mots utilisés oralement par les natifs de la L2 dans leurs échanges quotidiens.

Les tenants d'autres méthodes ont contesté la méthode SGAV. Ceux de la méthode grammaire-traduction, centrée sur l'écrit, ont incriminé la priorité que cette méthode a donnée à un Français quotidien parlé. Ils n'admettaient pas non plus qu'on refusât méthodiquement le recours aux facilités de la traduction et au savoir impliqué par les explications grammaticales.

2.6. L'approche communicative

L'approche communicative qui est apparue à la suite de certaines insuffisances des méthodes audiovisuelles dans l'enseignement des langues étrangères, suscite encore maintenant des réactions vives, souvent passionnelles. Pour certains didacticiens, cette approche méthodologique est une garantie de succès ; pour d'autres, au contraire, elle relève d'un "projet" parce qu'ils la considèrent comme irréaliste dans les conditions actuelles d'enseignement d'une langue.

Cette approche a entretenu dès le début de son apparition des liens étroits avec l'enseignement fonctionnel d'une langue étrangère qui s'adresse à des publics d'adultes en formation linguistique dont les objectifs sont très précis et souvent même liés à leur profession.

2.7. La méthode communicative et cognitive

Cette méthode s'est développée dès le début des années soixante-dix en réaction contre la méthode audio-orale et la première génération de la méthode audiovisuelle. Comme les précédentes, elle recouvre des pratiques diversifiées. Sous certains aspects, elle rappelle la méthode grammaire-traduction et la méthode directe.

La méthode communicative et cognitive est généralement connue sous le nom de méthode fonctionnelle, ou notionnellefonctionnelle, de méthode communicative, voire de méthode interactionnelle. Aux Etats-Unis, elle est plutôt qualifiée de cognitive. Cette méthode accepte la traduction en L1, quand celle-ci s'avère nécessaire (le maître connaît cette L1 et elle est commune à la classe). On réhabilite les explications grammaticales parce qu'on considère que tout apprentissage met en jeu des processus cognitifs et que l'apprenant doit exercer un contrôle réflexif sur ce qu'il apprend. La L2 est présentée d'une manière plus authentique et plus proche de la langue utilisée par les locuteurs natifs. On utilise des échantillons de messages ayant réellement été échangés entre locuteurs natifs (les "morceaux choisis" sont devenus des "morceaux de médias" sonores ou visuels), ou on élabore des dialogues ou des textes qui ne suivent plus rigoureusement une progression lexico-grammaticale préalable. En début d'apprentissage, les dialogues peuvent être plus riches, plus variés, mieux situés socialement, moins illustratifs d'une progression que les dialogues audio-oraux et audiovisuels. La progression de l'enseignement n'est plus déterminée en fonction de la matière à enseigner (vocabulaire et grammaire), mais du public auquel on s'adresse. Cela veut dire que quelle que soit la complexité du dialogue ou la fréquence morpho-lexicale, on introduit en premier lieu ce qui est supposé correspondre aux besoins en L2 exprimés par les apprenants.

2.8. La perspective actionnelle

À partir des années 2000, la perspective actionnelle, en gestation depuis 1994, fait son entrée dans le domaine de la didactique du FLE. Si l'approche communicative met en avant la situation de communication, la perspective actionnelle prend en compte la raison pour laquelle l'apprenant doit communiquer. C'est l'ajout d'une dimension à l'approche communicative. Une dimension réelle : communiquer pour agir, qui plus est, pour interagir.

Dans l'approche actionnelle, l'apprenant est un utilisateur de langue susceptible d'agir dans un environnement socioculturel où la langue d'apprentissage s'utilise à l'écrit et à l'oral. De ce fait, l'approche actionnelle demande à l'apprenant non seulement d'évaluer ses capacités linguistiques mais aussi de se développer en personne sur le plan socioaffectif. Cette perspective pédagogique prend en effet sa source dans l'approche communicative, technique d'apprentissage précurseur bien développée depuis les années 80 et solidement installée dans les manuels de disciplines permettant d'enseigner le français langue étrangère dans notre contexte. Dans ce sens, l'approche actionnelle peut être définie comme une continuation de l'approche communicative. De même que pour (Puren 2014), l'approche actionnelle joue un rôle complémentaire à l'égard de l'approche communicative : la perspective actionnelle doit d'autant plus venir s'ajouter à l'approche communicative et non la remplacer (...). L'auteur donne l'exemple de deux pièces de puzzle, qui ne peuvent s'ajouter parfaitement l'une à l'autre que parce que les « traits » de leurs faces d'assemblage, leur « tracé », sont l'exact inverse l'un de l'autre. Il est donc possible d'en résulter que les traits différents et même opposés peuvent s'unifier pour arriver normalement à une complémentarité. Ainsi, l'approche actionnelle aide l'apprenant à sortir sa pratique de langue de la salle de classe et l'emmener au sein des milieux vivants et non simulés idéalement.

3. La place de la traduction dans les cours de langue

Nous constatons que les méthodes qui se sont succédé avaient une position favorable ou défavorable de la traduction sans qu'aucune d'elle ne puisse s'imposer définitivement au détriment des autres. La traduction en classe d'apprentissage des langues étrangères a été un procédé de contrôle et même un moyen d'apprentissage des structures lexicales et grammaticales. Malgré les réticences exprimées à son encontre et à son utilisation dans l'enseignement des langues étrangères, la traduction n'a pas été totalement écartée. Comme le montre (Lavault, 1985, 1991), la traduction n'a jamais complètement disparu de la classe de langue. Les professeurs continuaient à y faire appel de diverses façons (traduction orale pour aider à la compréhension, traduction de phrases ponctuelles pour des exercices de drill grammaticaux, etc.).

La traduction était utilisée dans l'approche traditionnelle pour faciliter la compréhension de la grammaire et des textes littéraires.

A partir du 20ème siècle, nous assistons à l'émergence des approches didactiques qui rejetaient la traduction en faveur d'autres activités visant à développer les aspects communicatifs. C'est le cas des méthodologies directe, audio-orale, audiovisuelle qui ont pour objectif principal de préparer l'apprenant à communiquer aussi bien à l'oral qu'à l'écrit grâce à des activités communicatives comme le jeu de rôle, la simulation, etc. « La référence à la L1 est donc le plus souvent considérée comme essentiellement négative, comme un mal vers lequel on est irrésistiblement attiré (...) qu'il convient de combattre

fermement si l'on veut progresser » (Castellotti, 2001).

Dans les années 1990, beaucoup de chercheurs se sont intéressés au rôle positif de la traduction dans un cours de langue (Besse, 1991), considère la traduction comme « support de l'enseignement de la grammaire ». La version permet de développer la compréhension des documents écrits en langue étrangère tandis que le thème est utile pour améliorer l'expression écrite chez les apprenants. Dans ce sens, (Déjean Le Féal, 1987) confirme que, « personne ne conteste sans doute que la seconde langue ne s'apprend plus, au-delà d'un certain âge, qu'à travers l'écran structurel et idiomatique de la langue maternelle. Aucune méthode didactique ne saurait éliminer cet écran. Puisque la référence à la langue maternelle est inéluctable, il est légitime, voire souhaitable, de s'en servir à des fins didactiques ».

Grellet (1991) souligne que la traduction est une des activités les plus authentiques et les plus utiles qu'offre le cours de langue. Elle peut également être l'une des plus motivantes si l'on privilégie une approche communicative mettant l'accent sur des activités de discussion et de réflexion. Ainsi, l'enseignement de la traduction dans la didactique des langues se réconcilie depuis quelques années avec l'enseignement tourné vers la communication et l'oral. On reconnaît l'importance et l'intérêt de la traduction dans l'apprentissage d'une langue étrangère mais sans retourner aux excès auxquels avaient pu aboutir les méthodes de grammaire-traduction.

4. Traduction: définition du terme

Traduire consiste à transmettre un message produit dans une langue de départ vers une langue d'arrivée en prenant en compte la fidélité au sens visé par l'auteur (Ladmiral, 1994). Dans ce contexte, le traducteur accomplit un acte de communication transculturelle grâce à ses connaissances linguistiques et extralinguistiques dans les deux langues.

La traduction comme activité d'après le dictionnaire Robert, traduire "c'est faire passer d'une langue dans une autre langue en visant à l'équivalence l'énoncé original et l'énoncé obtenu". Pour le dictionnaire Petit Larousse, Traduire a pour but de « faire passer un texte d'une langue dans une autre ». Selon (Kern, 1994), la traduction est considérée comme l'expression d'un message dans une autre langue que celle dans laquelle le texte d'origine a été formulé. Dans le domaine de la didactique des langues, le Dictionnaire de Didactique du Français Langue Etrangère et Seconde précise : « La traduction est une activité sémiotique complexe liée aux comportements de compréhension et d'expression par les processus de déverbalisation puis de reverbalisation. [...] La traduction est généralement comprise comme un exercice de recherche d'équivalences entre des textes exprimés en deux langues différentes. Mais les langues n'étant pas des systèmes isomorphes, il n'est guère possible de tabler d'une langue à l'autre sur l'existence de correspondances terme à terme, c'est-à-dire sur l'existence d'une identité sémantique malgré des formes différentes » (Cuq, 2003). Et la traduction telle que la définie (Trufaut, 1997), est un processus communicatif qui se base sur la transmission du sens vers une langue cible sans se limiter des règles grammaticales de la langue source.

5. Traduction pédagogique ou didactique et traduction professionnelle

Delisle distingue deux types de traduction: traduction didactique et traduction professionnelle. Selon lui, la traduction didactique est un « exercice de transfert interlinguistique pratiqué en didactique des langues et dont la finalité est l'acquisition d'une langue » et la traduction professionnelle est un « exercice pratiqué dans les écoles, instituts ou programmes de formation de traducteurs et conçu comme un acte de communication interlinguistique fondé sur l'interprétation du sens de discours réels » (Delisle, 2005). Dans cette perspective, d'après Delisle, la traduction didactique ou pédagogique visant à apprendre une langue se base sur les compétences linguistiques (lexique, grammaire, syntaxe) enseignées par des méthodes particulières (communicatives, actionnelles, etc.) alors que la traduction professionnelle se centre sur les compétences traductives et cognitives (conceptualisation, reformulation). Dans la traduction professionnelle, la cognition et l'analyse atteignent leur degré suprême. Ces deux types de traduction se distinguent surtout par des différences d'ordre divers : d'après Cotelli les principales différences portent sur les lieux où ces activités sont exercées (classe de langue; cursus de traduction), les compétences qu'elles permettent d'acquérir (linguistiques et civilisationnelles pour l'un; méthodologiques et techniques pour l'autre), les textes sur lesquels on travaille (essentiellement la littérature voire la presse pour l'un; tous types de textes, modes d'emploi inclus, pour l'autre) et surtout le public visé (professeur pour l'un; lecteurs inconnus pour l'autre) (Cotelli, 2008).

6. La traduction pédagogique comme support d'enseignement et d'apprentissage du FLE à l'université Al albayt

L'Université Al albayt propose un diplôme BA (*Bachelor of Arts*) de français qui dure 4 ans. L'apprentissage du français général à l'Université est articulé en deux grandes phases qui correspondent à 57 heures sur le total des 130 heures à valider : la première regroupe les enseignements délivrés en première et deuxième années qui sont axés sur des compétences linguistiques (les étudiants tous débutants suivent alors des cours intensifs de grammaire, de compréhension et d'expression orales et écrites, de lecture, de phonétique...); la seconde regroupe les enseignements à objectifs spécialisés proposés en troisième et quatrième années tels la linguistique, le français professionnel (français de l'hôtellerie ou du tourisme, français juridique et commercial...), la traduction, la didactique du FLE, la civilisation et la littérature.

Au début de l'apprentissage les méthodes modernes sont utilisées, à mesure qu'on avance, les autres cours proposés prennent des directions qui privilégient (la traduction, la linguistique ou la littérature) alors que le niveau linguistique de l'apprenant n'est pas très avancé et par conséquent, les cours de littérature, de linguistique et de traduction continuent aussi d'être des cours d'apprentissage de langue. Dans cette perspective, les cours de traduction sont clairement destinés à améliorer le niveau linguistique de l'apprenant, et donc font partie de ce qu'on appelle la traduction pédagogique ou didactique, et les étudiants eux-mêmes sont conscients que ces cours ont plutôt des objectifs didactiques, les aidant à mieux parler et écrire. A ce stade, les apprenants sont tellement sous l'emprise de la langue maternelle que parfois même dans les cours de conversation en français, ils posent des questions à leur professeur en leur langue maternelle.

Dans ce sens, Déjean Le Féal affirme que « personne ne conteste sans doute que la seconde langue ne s'apprend plus, au-delà d'un certain âge, qu'à travers l'écran structurel et idiomatique de la langue maternelle. Aucune méthode didactique ne saurait éliminer cet écran. Puisque la référence à la langue maternelle est inéluctable, il est légitime, voire souhaitable, de s'en servir à des fins didactiques » (Déjean Le Féal, 1987).

Selon Durieux l'enseignement de la traduction peut poursuivre quatre grands objectifs : (1) enseigner une langue étrangère ; (2) former de futurs professeurs de langue ; (3) former de futurs traducteurs professionnels ; (4) former de futurs formateurs de traducteurs. Selon l'objectif visé, l'enseignement de la traduction s'organise en vertu de principes différents. (Durieux, 2005). Dans le cas où l'objectif est l'enseignement d'une langue étrangère, Durieux souligne que l'exercice de traduction répond à une préoccupation tout axée sur la langue. La traduction est alors considérée comme la mise en contact de deux langues. La démarche mise en œuvre dans l'opération traduisante est de nature contrastive. La traduction permet de mettre en évidence les différences de découpage du lexique et de structures syntaxiques entre les deux langues et, ainsi, contribue à l'apprentissage de la langue étrangère. Outre la fonction d'exercice d'apprentissage, la traduction joue un double rôle pédagogique : d'une part, elle sert de contrôle des connaissances, puisqu'en effectuant la traduction l'apprenant apporte la preuve qu'il a bien appris les listes de vocabulaire et les règles de grammaire et qu'il sait les appliquer ; d'autre part, elle sert de support de retour d'information pour l'enseignant qui, en évaluant les traductions effectuées par les apprenants, peut se rendre compte de la manière dont son enseignement a été reçu et de son efficacité (Durieux, 2005).

Selon (Lavault, 1998), La traduction pédagogique recouvre non seulement des exercices mais aussi tous les cas où l'enseignant a recours à la langue maternelle des apprenants. Cela se produit lorsque l'enseignant éprouve le besoin de traduire un mot, une expression, une tournure qu'il vient d'introduire. Il existe des cas où l'enseignant estime qu'une traduction intralingue n'est pas possible ou pas suffisante. Ou encore lorsque l'enseignant explique et commente en français des difficultés grammaticales nouvelles en passant par la traduction littérale ou « mot à mot » des structures. Il ne s'agit pas d'une nécessité absolue mais plutôt d'une commodité qui fait gagner du temps et va dans le sens de l'efficacité et de la précision.

Afin de mieux comprendre le rôle de la traduction et de l'utilisation de la L1 (l'arabe) comme aide à l'enseignement et à l'apprentissage de la L2 (le français) à l'université Al albayt, nous proposons quelques exemples empruntés au livre d'Antoine Mattar (Mattar, 1987) intitulé *La traduction pratique : Français-Arabe. Arabe-Français*

La traduction selon Mattar : c'est exprimer dans une langue ce qui l'est dans une autre : exprimer une ou plusieurs idées en utilisant des mots.

Il ajoute que c'est l'idée qui a priorité dans la traduction. En effet, il est possible qu'un texte dont tous les mots sont traduits ne donne pas, dans l'autre langue, le sens original ; comme l'on peut retrouver une même idée dans un texte dont

tous les mots ne sont pas traduits. Pourquoi?

Parce que :

a. La valeur sémantique des mots n'est pas la même dans toutes les langues.

b. La structure de la phrase, la syntaxe et la grammaire ne sont pas identiques dans toutes les langues.

Exemple (a) : La nouvelle loi s'applique à toutes les classes de la société.

ينطبق القانون الجديد على جميع طبقات المجتمع

Le directeur a félicité toutes les classes de l'Ecole.

هنأ المدير جميع صفوف المدرسة

On constate immédiatement que le mots « classes » a été traduit par « طبقات » dans la première phrase et par « صفوف » dans la seconde.

Pour traduire

لقد أكمل هذا البطل رسالته تجاه البشرية

Il faudra choisir entre:

Ce héros a accompli sa mission envers l'humanité

Ce héros a accompli sa lettre envers l'humanité

Ce héros a accompli son envoi envers l'humanité

Nous constatons une inégalité de valeur sémantique des mots.

L'enseignant a eu recours à la traduction en donnant l'équivalent en arabe. Le terme traduit a permis aux apprenants d'avancer dans la compréhension du document proposé. Notons aussi que cette démarche didactique a le mérite de développer la compétence lexicale chez les apprenants qui ont réussi à établir des équivalences entre la langue source et la langue cible.

Exemple (b): Pour traduire en français

من اجتهد نجح

On ne peut que dire « Qui s'applique réussira ». Or, en arabe, les deux verbes sont au passé tandis qu'en français le premier est au présent et le second est au futur. On constatera l'impossibilité de traduire cette phrase arabe par « celui qui s'est appliqué a réussi. D'ailleurs, on ne peut traduire باركك الله par « Dieu t'a béni » mais par « Que Dieu te bénisse ».

Le présent de narration indique très souvent en français un passé. Dans ce cas, il faut le traduire par الماضي (le passé).

Exemple: je ne fis pas attention à la bête qui me regardait ; j'entends des pas derrière moi ; je m'arrête un instant puis je cours vers l'automobile...

```
لم انتبه الى الوحش الذي كان ينظر الى، فسمعت صوت خطوات خلفي وتوقفت لحظة ثم ركضت نحو السيارة....
```

Donc : Inégalité de structures, syntaxe et grammaire.

Dans cette situation de classe, l'enseignant a eu recours à la traduction pour expliquer certaines règles grammaticales. Dans ce contexte, la présence de la langue maternelle des apprenants a une fonction métalinguistique facilitant la maitrise des notions grammaticales visées.

Il est à noter que chaque langue a son propre génie et sa propre logique.

En effet, on dit en arabe

هذا الرجل اشهر من نار على علم

Or, cette phrase traduite en français par « Cette homme est plus célèbre qu'un incendie sur une cime » ne signifie presque

rien. C'est le génie de la langue arabe qui permet une telle expression. Ce génie se manifeste au niveau de la forme et en français on dira « Cet homme est très célèbre » De même, on dit en français « Il y a anguille sous roche ». Or, cette phrase traduite par « إن تحت الصخرة إنكليساً » ne signifie point du tout ce que signifie l'expression originale. C'est le génie de la langue française qui autorise une telle manière de s'exprimer ; et en arabe l'on dira : « إن في الأمر سراً » .

D'autre part, on dit en arabe « أضع يدي في جيبي » alors qu'en français on ne peut dire « je mets ma main dans ma poche ». IL faut dire « je mets la main dans la poche ». Il est aussi évident qu'en arabe on ne peut dire « أضع اليد في الجيب ».

C'est la logique de la langue arabe qui se manifeste au niveau du *fond* et qui permet une telle expression ; et c'est la logique de la langue française qui l'interdit.

Il y a donc inégalité aux niveaux du fond et de la forme, du génie et de la logique des deux langues.

Nous pouvons constater, à partir de ces quelques exemples, le rôle décisif de la traduction pédagogique dans l'apprentissage de la langue française.

7. Conclusion

Dans le cadre de cette étude, nous avons tenté de souligner le rôle positif de la traduction pédagogique comme support à l'enseignement et à l'apprentissage du FLE.

Nous avons donné, dans un premier temps, un bref aperçu historique de l'évolution des méthodes générales d'enseignement des langues étrangères. Aussi, avons-nous noté les différentes positions par rapport au statut de la traduction.

Ensuite, nous avons mené une réflexion sur la définition de la traduction en mettant l'accent sur la différence entre la traduction pédagogique ou didactique et la traduction professionnelle. En fin nous avons proposé quelques exemples sur l'utilisation de la traduction pédagogique en classe de langue.

En résumé, nous pouvons déduire que la présence de la langue maternelle a pu faciliter l'accès à la langue cible sur les plans lexicaux et grammaticaux tout en permettant aux apprenants de comprendre le fonctionnement de la L2.

Pour l'enseignant, la traduction est un atout pour aider les apprenants à maîtriser la langue étrangère. Quant aux apprenants, la traduction leur offre une stratégie ayant pour but de simplifier la compréhension de certains processus linguistiques en L2.

Enfin, c'est à l'enseignant d'ajuster la dose de la langue maternelle en vue de donner la priorité à la L2 qui reste l'objectif principal dans un cours de langue

References

Besse, H. (1985). Méthodes et pratiques des manuels de langue. Paris : Didier-Crédif.

Besse, H. & Porquier, R. (1991). Grammaire et didactique des langues. Paris : Hatier-Didier.

Castellotti, V. (2001). La langue maternelle en classe de langue étrangère. Paris : Clé International.

Cotelli, S. (2008). Didactique de la traduction ou didactique des langues ? Mise en place hybride d'un cours de traduction anglais-français. *Travaux fin études /cotelli dipl ome.pdf*

Cuq, J.P. (2003). Dictionnaire de didactique du français. Paris : Clé International.

- Déjean Le Féal, K. (1987). Traduction pédagogique et traduction professionnelle. In : Le Français dans le Monde, "Recherches et applications"
- Delisle, J. (2005). L'enseignement pratique de la traduction. Beyrouth/Ottawa: les presses de l'université d'Ottawa, coll.
- Durieux, C. (2005). L'enseignement de la traduction : enjeux et démarches. Meta, 50 (1), pages 36-47
- Grellet, F. (1991). Apprendre à traduire. Typologie d'exercices de traduction. Nancy: Presses universitaires.
- Hanson, G. et al. (1986). Historique de l'enseignement des langues en Europe et aux Etats-Unis depuis 1900. In *Bulletin de l'IREL*, $n^{\circ}I$, *Besançon, Université de Franche-Comté, faculté des lettres*, 73-112
- Kern, R. (1994). The Role of Mental Translation in Second Language Reading. *Studies in Second Language Acquisition*, vol. 16, 441-461.
- Ladmiral, J-R. (1984). Traduire: Théorèmes pour la traduction. Paris: Gallimard.
- Lavault, E. (1985). Fonctions de la traduction en didactique des langues. Apprendre une langue en apprenant à traduire. Paris : Didier (Érudition)
- Lavault, E. (1998). Fonctions de la traduction en didactique des langues. Apprendre une langue en apprenant à traduire. Paris : Didier Erudition.
- Lavault, E. (1991). Traduire en classe: pourquoi ou pour qui? In: Ann Malamah-Thomas/Hans-W. Blaasch/Paul Chaix (ed.) The Role of Translation in Foreign Language Teaching. Paris: Didier Érudition, 49-57.
- Mattar, A. (1987). La Traduction Pratique. (4th). Beyrouth: Dar Al-Machreq.
- Puren, C. (1994). La didactique des langues Etrangères : la croisée des méthodes : essai sur l'éclectisme. « *Essais » Republication* en ligne pour APLV- Langues Modernes. Credif-Didier, coll.
- Puren, C. (2014). Approche communicative et perspective actionnelle, deux organismes méthodologiques génétiquement opposées et complémentaires. *Article paru sur le lien Internet www. christianpuren.com/mes-travaux-liste-et-liens/2014a/ (janvier 2014)* Robert, J.P. (2008). *Dictionnaire pratique de didactique du FLE*. Edition Ophtys.
- Trufaut, L. (1997). Traducteur tu seras : dix commandements librement argumentés. Bruxelles : Hazard.